

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2023/136

POLITIQUE DE LA VILLE -
HABITAT-LOGEMENT (8.5)

**Mise à disposition par Partenord Habitat
d'une parcelle à usage d'espaces verts
située rue pasteur a Hazebrouck**

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230920-DEL136CM20923-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le douze septembre deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 29 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BLONDEL,
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
Mme SCHERRIER,
Adjoints,

Mme FERLIN, M. FIOEN (arrivé à 19H17, prend part au vote à compter de la question n°2023/119) Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA,
M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND,
M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, M. TIBERGHIEU,
Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DENTENER	qui a donné pouvoir à Mme FERLIN
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. BURGHELLE	qui a donné pouvoir à Mme FERLIN
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
M. PERLEIN	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Par délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2003 et la société PARTENORD HABITAT, en qualité de propriétaire, met à disposition d'espaces verts à la ville d'HAZEBROUCK.

Au nombre de ces parcelles figure celle d'une contenance de 13 637 m², référencée section CD, n°264, et qui se situe au sein d'un territoire identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville, celui des résidences Foch et Pasteur. La ville d'HAZEBROUCK entend, sur une partie de cette parcelle, procéder à l'aménagement d'un terrain multisports et de bouledromes. Cet équipement de proximité, adapté aux besoins, a vocation à améliorer du cadre de vie des habitants du quartier et au-delà.

Au regard des dispositions en matière de durée et de reconduction de la convention initiale et considérant l'engagement de la collectivité en termes d'aménagement, il apparaît souhaitable, tant pour le propriétaire que pour la ville, de revoir les conditions de mise à disposition du terrain mentionné ci-avant.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'abroger les termes de la convention en ce qui concerne la mise à disposition de la parcelle d'une contenance de 13 637 m² référencée section CD n°264 située rue Pasteur à HAZEBROUCK,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention de mise à disposition de la parcelle d'une contenance de 13 637 m², référencée section CD, n°264, située rue Pasteur à HAZEBROUCK,
- De préciser que les dispositions de la convention continuent de s'appliquer aux autres parcelles de terrains à usage d'espaces verts situées rues Louis Pasteur, Foch, Samsœn et listées dans ladite convention,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND